

Réunion des Délégués du Personnel

Service ISO Toulouse

19 mars 2014

COLLEGE UNIQUE			
TITULAIRES	PRESENT	SUPPLEANTS	PRESENT
Gilles BEAUFILS	X	Grégoire LEWIS	X
Suzel LAVAGNE		Fabien MESSAGER	

Présents direction :

Alain WISLEZ
Stéphanie GIRAUD

Suivi des questions précédentes :

1. [Question DP février 2014] Lors de la réunion d'information TCS du 07/02/2014, le DRH TCS a promis d'effectuer une étude sur le niveau des salaires de TCS Toulouse. Ce travail a-t-il été finalisé ? Quand les résultats pourront-ils être présentés aux salariés ?

Réponse : *Après échange, la question est précisée, et nous avons bien compris que les DP souhaitent connaître le positionnement salarial des collaborateurs ISO au sein de la société TCS. Nous vous confirmons que la situation des salariés de Toulouse est prise en compte. Pour ce qui est de la communication en direction des salariés il n'y aura pas de résultat spécifique pour Toulouse. En effet la communication du bilan de la politique salariale 2014 a lieu chaque année au mois de juillet lors d'une réunion avec les Délégués syndicaux centraux de TCS.*

2. [Question DP février 2014] La note d'organisation, ainsi que les notes de nominations, ont-elles été publiées suite à la réorganisation d'ISO ? Si cela n'a pas déjà été fait, quelle est la date prévisionnelle de publication ?

Réponse : *Suite à la présentation de l'organisation à l'ANNSI, les notes (organisation & nomination) sont toujours dans le circuit de validation.*

3. [Question DP février 2014] Commission paritaire pour l'égalité H/F : une partie de la réponse donnée était que ce budget est « destiné à favoriser **principalement** la promotion des femmes ». Cela revient-il à dire qu'un homme peut aussi bénéficier de cette enveloppe dédiée à l'égalité H/F ?

Réponse : *Le budget du 0,1% est destiné à la réduction des écarts de salaire entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à la promotion des femmes. L'objectif de ce budget étant de réduire les écarts de salaire entre les femmes et les hommes, il n'a jamais concerné les hommes. Nous vous rappelons que les critères d'utilisation de ce budget seront définis dans le cadre de la commission centrale égalité femmes hommes.*

4. [Question DP février 2014] Quel est le statut sur le nouveau bâtiment ? La Gate 3 a-t-elle eu lieu ? Dans l'affirmative, le lieu du futur site peut-il être dévoilé aux salariés ?

Réponse : La gate 3 n'ayant toujours pas eu lieu, nous ne sommes pas en mesure de donner plus d'informations pour le moment.

5. [Question DP février 2014] Embauches et mouvements de personnel : la réponse de la Direction indiquait « **D'ici fin février, il est nécessaire qu'une décision sur les mouvements de personnel soit prise, et que les personnels soient informés.** » La décision a-t-elle été prise ? La communication a-t-elle été réalisée ?

Réponse : Le schéma d'implantation est finalisé. Une information sera faite au CHSCT du 25 mars 2014. A la suite, de cette présentation, une communication sera faite aux managers pour qu'ils informent les personnes concernées.

6. [Question DP février 2014] Mise à jour de l'annuaire : les informations erronées de localisation des salariés de Toulouse n'ont toujours pas été corrigées. Quand ces modifications seront-elles effectuées ?

Réponse : Nous avons relancé le SIRH qui devrait mettre à jour rapidement ces données.

7. [Question DP récurrente] Point sur les Actions issues de la réunion salariale de Novembre 2013 :
- Actions 1, 3, 4, 5 : closes
 - Actions 2, 6, 7 : closes ou en cours de réalisation ?

Réponse :

ACTION 2 : Donner l'e-accès aux managers des infos de « positionnement marché » lors des EAA et EDP. Et informer les manager sur la justification de ce positionnement.

Cette action est réalisée. Les managers ont accès à e-compensation. Le principe du positionnement marché leur a été expliqué dans le cadre de l'atelier rémunération réalisé en janvier dernier.

ACTION 6 (en cours d'étude): pour les salariés ayant un changement d'indice en cours d'année (ex : automatique tous les 3 ans pour les Positions 2) avec une date anniversaire de MARS ou JANVIER, l'objectif est de dissocier cette remise au minima de l'enveloppe NAO (et donc d'avoir 2 enveloppes distinctes). C'est une action TCS

Cette action est réalisée. Nous vous précisons que seuls les changements d'indice intervenant sur les mois de janvier et février seront traités dans le cadre du budget NAO du mois de mars.

ACTION 7 (à l'étude) : Les DP demandent à avoir des infos statistiques plus fines que celles délivrées par l'enquête

Les informations qui sont communiquées sont celles du bilan de la politique salariale, de TCS et nous confirmons qu'il n'y aura pas d'autre étude réalisée.

Questions nouvelles :

8. Les salariés de Toulouse sont régulièrement invités à participer à des manifestations ponctuelles organisées à Vélizy ou Gennevilliers (Security Days, Jeudis de la technique, Innov'days...) Étant donné l'éloignement entre Toulouse et les autres sites TCS, une participation des salariés toulousains à ces manifestations est-elle possible ? Comment procéder pour y participer ?

Réponse : Il faut décoller les actions de Knowledge des actions de prospection marketing intra-Thales et hors Thales. Les collaborateurs du Service ISO ne sont pas impliqués dans les actions de prospection alors qu'ils pourraient l'être par des échanges de Knowledge. Une action est engagée concernant les Rencontres de la sécurité mises en place au niveau de la Direction ITS. A titre d'information, le Service ISO contribue à 2 présentations techniques qui se tiendront à Gennevilliers & à Cholet en 2014. Depuis mars 2014, l'équipe Marketing ITS a décidé de filmer les interventions « Rencontres de la sécurité - ITS » afin de les mettre à la

disposition du maximum de collaborateurs via un espace collaboratif TOL. Ainsi ces informations seront accessibles aux collaborateurs qui n'auront pas pu y assister.

Il est vrai que du fait de l'éloignement il n'est pas possible de faire participer les collaborateurs de Toulouse à l'ensemble des manifestations qui peuvent avoir lieu en région parisienne.

9. Plusieurs salariés ont reçu une invitation pour les « 2 heures de l'éthique » qui se déroulent à Vélizy. Il est indiqué dans la convocation que cette étape fait partie du parcours d'intégration dans TCS. Les salariés de Toulouse doivent-ils assister à cette session ou une session locale sera-t-elle organisée ultérieurement ?

Réponse : Les deux heures de l'éthique sont effectivement deux heures de sensibilisation dispensées par T. Rieutord DRH de TCS et le Responsable éthique du Groupe. Cette session fait partie du circuit d'intégration. Les collaborateurs de Toulouse qui ont été invités à participer à une session se tenant à Vélizy, sont invités à faire suivre leur mail auprès de leur RRH Stéphanie GIRAUD et de refuser l'invitation OUTLOOK en précisant qu'ils sont basés à Toulouse.

10. Dans le cursus de l'apprentissage, les élèves ont obligation de réaliser un stage à l'étranger. TCS fournit-elle une aide financière à ses apprentis pour permettre la réalisation de ce stage coûteux à l'étranger ?

Réponse : Certaines écoles imposent à leurs élèves de suivre un stage à l'étranger dans le cadre de leur formation. L'apprenti qui part en stage à l'étranger continu de percevoir son salaire, en revanche il ne bénéficie d'aucune aide financière supplémentaire de la part de TCS.

11. Demandes de télétravail : les DP souhaitent connaître le nombre de demande effectuées sur le site de Toulouse, la suite donnée à ces demandes ainsi que le nombre de formations « télétravail » effectuées.

Réponse : A ce jour nous avons reçu 5 demandes de télétravail.

- 3 sont en cours (à l'étude ou en cours de formalisation)
- 2 sont acceptées : un collaborateur a déjà reçu la formation et l'autre est inscrit à une session qui se tiendra en avril.

12. Les taux d'astreinte 2014 sont habituellement réactualisés lors des NAO. Le personnel concerné a-t-il été informé de cette réactualisation ?

Réponse : Les taux d'astreinte seront réactualisés suite à la NAO 2014. Le service paie, applique les nouveaux barèmes. Une communication sera réalisée au niveau de l'établissement.

13. Les DP souhaitent connaître la part des EAA non réalisés à ce jour.

Réponse :

Evaluation : 100% des entretiens réalisés

Objectifs : 50% non démarrés, 31% en signature, 19% terminés

Nous rappelons que les collaborateurs doivent préparer leur entretien en proposant leurs objectifs dans l'outil. L'ensemble des EAA doit être terminé avant fin mars 2014.

14. Passage à Windows 7 sur les PC Mobility : quand cela est-il prévu pour ISO ? Une formation à l'utilisation de ces nouveaux outils sera-t-elle organisée ? Une période de recouvrement XP/7 sera-t-elle mise en place au cas où la solution Windows 7 ne serait pas pleinement fonctionnelle dès sa mise en place ?

Réponse : En l'absence d'interlocuteur, nous reportons notre réponse au mois prochain.

15. L'outil MarcoPolo n'a toujours pas été mis à jour avec les indemnités revalorisées pour 2014.
Quand cela sera-t-il effectif ?

Réponse : L'outil Marco Polo sera mis à jours fin mars.

16. Point économique ISO

Réponse : Les informations ont été présentées en séance.